Sect. 2.—Les demandes seront faites dans la forme suivante:

FORMULE DE DEMANDE POUR UNE CHARTE.

[Date.]

no

en

ad

au

liv

po

pc

lo

les

les

dé

ve

av

co

pr mi sin

801

po

Ui

po

où

ava

la

po

Toutes les Unions maintenant organisées paieront la somme de trois dollars pour leur charte, et si une telle somme ainsi prélevée n'est pas suffisante, une taxe proportionnelle sera levée sur chaque Union locale, pour défrayer les dépenses de cette Union; mais toutes les Unions qui seront organisées à l'avenir et demanderont des chartes auront à payer la somme de six dollars,